NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI, 4 DÉCEMBRE 1886

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande.—Un associé en commandite, capital de $800 à $1000, pour l'exploitation d'un genre d'affaires sûres. S'adresser V. L., à ce bureau. 3déc—3f

UNE Dame catholique, avec de bonnes références, offre de prendre chez elle un ou deux enfants âgés de 4 ans ou plus, pour en prendre soin et s'occuper de leur éducation. Dans la famille on parle avec perfection l'anglais, l'espagnol et le français. S'adresser à la "Lettre A", au bureau de ce journal. On s'entendra pour les prix. 1 nov—30f

PERDU.

PERDU.—Un chien d'arrêt pire et blanc, avec un propriétaire sur collier. Récompense payée No 337 Esplanade. 1déc—3f

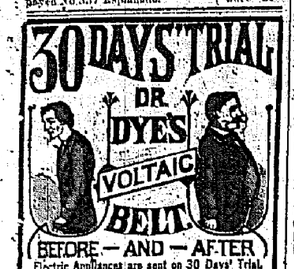

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Claude V. Andry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6,809.—Division D.—Attendu que Hilderon Albert Andry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Claude V. Andry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours ci-après, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

1déc—1.5.10

Succession de Louisa Herbes, femme de Charles Fabbrour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,917—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. B. Rossi, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 nov—28 déc 3.7

Succession de William R. Whitaker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 19 180—Division —Attendu que Mme Venire Wm. R. Whitaker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu William R. Whitaker; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 nov—28—3.7déc

Succession de S. M. Lebloud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18 146—Division F.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James Fahey et Claire Lebloud, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

Succession de Pietro Infanti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 804—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Cecere Pietro Martini exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

4déc—4 8 12

Succession de Benjamin Conrers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,635—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Wm R. McGehan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

Succession de Mme Abolonia Howard, femme de Philip Perrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17 291—Division E.—Attendu que P. S. Witz jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Abolonia Howard, femme de Philip Perrin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

Succession de Stephen Zacharie et Anne Winters Zacharie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19 198—Division —Attendu que Stephen Zacharie fils a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration datif dans la succession de feu Stephen Zacharie et Anne Winters Zacharie, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

1déc—1.5.10

Succession de S. M. Lebloud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 146—Division F.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James Fahey et Claire Lebloud, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

Succession de Mme Henriette Dolhonde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,407—Division B.—Attendu que Bernator Dolhonde a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henriette Dolhonde décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours ci-après, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

27nov—27—4tc 1 5

Succession de Samuel Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,550—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mathilda M. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 nov—26 déc 1.5

Succession de C. Ullmann et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,253—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jules Bladk, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

1déc—1.5.10

Successions de Martin J. Nugent, Mary McKnel Nugent et Vincent N. Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,421—Division A.—Attendu que Hillary M. Nugent a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Martin J. Nugent, Mary McNoel Nugent et Vincent Nugent, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26nov—26—1er 5déc

Succession de Mme Henriette Dolhonde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,407—Division B.—Attendu que Bernator Dolhonde a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henriette Dolhonde décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours ci-après, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

27nov—27—4tc 1 5

Succession de Mme A. D. Trahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,724—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par T. A. Witz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 nov—26 déc 1.5

Succession de Mme Aboionia Howard, femme de Philip Perrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17 291—Division E.—Attendu que P. S. Witz jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Abolonia Howard, femme de Philip Perrin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26nov—26—1er 5déc

Succession de Mme Henriette Dolhonde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,407—Division B.—Attendu que Bernator Dolhonde a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henriette Dolhonde décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours ci-après, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

27nov—27—4tc 1 5

Succession de Mme A. D. Trahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,724—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par T. A. Witz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 nov—26 déc 1.5

Succession de C. Ullmann et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,253—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John Bladk, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

1déc—1.5.10

Succession de Louisa Herbes, femme de Charles Fabbrour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,917—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. B. Rossi, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 nov—28—3.7déc

Succession de William R. Whitaker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 19 180—Division —Attendu que Mme Venire Wm. R. Whitaker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu William R. Whitaker; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

Succession de S. M. Lebloud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 146—Division F.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James Fahey et Claire Lebloud, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

Succession de Pietro Infanti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 804—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Cecere Pietro Martini exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

4déc—4 8 12

Succession de Benjamin Conrers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6,809—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Wm R. McGehan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

Succession de Mme Abolonia Howard, femme de Philip Perrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17 291—Division E.—Attendu que P. S. Witz jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Abolonia Howard, femme de Philip Perrin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

1déc—1.5.10

Succession de Louisa Herbes, femme de Charles Fabbrour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,917—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. B. Rossi, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

28 nov—28—3.7déc

Succession de William R. Whitaker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 19 180—Division —Attendu que Mme Venire Wm. R. Whitaker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu William R. Whitaker; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours